

La rentrée des collèges, tout un programme

Parmi ses nombreuses compétences, le Conseil général assure l'entretien, la restauration et l'hébergement des treize collèges publics du département. Il assure cette compétence dans un souci de modernité, de performance, de sécurité et d'accessibilité. C'est aussi un acteur essentiel dans l'accompagnement des projets pédagogiques qui sont proposés tout au long de l'année. Le Conseil général s'investit donc au quotidien pour offrir aux collégiens les meilleures conditions de travail et leur donner les moyens de s'épanouir.

Collège au cinéma, c'est reparti !

Pour la quatrième année consécutive, l'opération Collège au cinéma se présente comme une initiation, dans le temps scolaire des élèves, au monde du 7^e art. Sur la base du volontariat avec les collèges, cette opération d'éducation a permis à plus de 960 élèves de participer.

L'adhésion au dispositif se fait sur la base du volontariat et se déroule en partenariat avec les professionnels du cinéma. Trois salles de cinéma adhèrent au dispositif : Mende, Langogne et Marvejols. Et l'association CINECO organise les séances dans toutes les communes du Sud Lozère possédant un collège. Un comité de pilotage départemental est chargé du suivi du dispositif.

Le Conseil général, partenaire financier à hauteur de 12 000 €, prend en charge, pour chaque collège, le prix des places et celui des transports concernant les élèves éloignés des salles de cinéma de Mende, Langogne ou Marvejols, le Bleynard (Mende), la Canourgue (Marvejols), Saint-Alban (Marvejols) et Saint-Chély d'Apcher (Marvejols).

Quant à l'association CINECO (cinéma itinérant), c'est elle qui assure les projections dans les communes des collèges du Sud Lozère : le Collet-de-Dèze, Saint-Etienne-Vallée-Française, Florac, Sainte-Enimie, Meyrueis, Villefort et Vialas. Le dispositif Collège au cinéma a été mis en place en Lozère au cours de l'année scolaire 2009-2010. C'est un partenariat entre le Conseil général de la Lozère et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Lozère, en lien avec les salles de cinéma associées, la Délégation Académique à l'Action Culturelle (D.A.A.C) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C). ■





Collège Henri-Gamala du Collet de Dèze

DE GROS TRAVAUX EN PERSPECTIVE

Responsable de la construction et de l'entretien des collèges du département, le Conseil général de la Lozère s'est lancé dans un vaste chantier de restructuration et de modernisation pour le collège Henri-Gamala au Collet de Dèze. Ce projet a pour objectif d'offrir les meilleures conditions de travail à ces jeunes élèves.

Pour ce faire, un comité de suivi a été mis en place réunissant élus, agents du Conseil général, équipe pédagogique et élèves. Ce comité sera informé régulièrement de l'état d'avancement du projet et pourra aussi être force de proposition. Parce que ce projet, de grande envergure, doit répondre aux besoins pédagogiques de demain, le programme des travaux concernera la construction de quatre classes d'enseignement général et arts plastiques, de deux classes d'enseignement spécialisé, une partie vie scolaire, une partie documentation, une partie administration, une salle de sport et un préau. L'ouverture des bâtiments est prévue pour septembre 2015.

Entretien des collèges publics

UNE ÉQUIPE MOBILE

Le Conseil général met les moyens pour assurer l'entretien des collèges publics du département. Composée de personnes qualifiées dans les travaux d'entretien dont un plombier, un électricien, un peintre et de deux agents polyvalents « multitravaux », cette équipe mobile sillonnera les routes de Lozère pour assurer l'entretien des treize collèges. Afin de garder des collèges en bon état, il est en effet essentiel de réaliser des travaux de maintenance de manière régulière. Cette nouvelle équipe pourra aussi compter sur les agents présents dans les collèges qui effectuent, au quotidien, des missions de surveillance des installations et de réparations.

